# CAP Monteur en Installation Thermique



**Bâtiment et Travaux Publics (construction durable - transition énergétique – domotique) | CAP**

CODE RNCP n° 38306
Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse
Date de publication : 23/11/2023

**Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

## Présentation

### Lieu(x) de formation

Ufa Martin Nadaud - Bellac

### Métiers

Chauffagiste
Monteur ou installateur d'équipement thermique

### Objectifs de la formation

- Installer, raccorder, mettre en service et assurer la maintenance de tout type d'équipement chauffage en maison individuelle ou habitat collectif, bâtiment industriel ou de commerce ou bâtiment public.
- Permettre, à partir d'acquisition de savoir-faire technologiques, une insertion sociale et professionnelle.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation pour maisons individuelles, immeubles, commerces, bâtiments industriels ou bâtiments publics.
Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs, générateurs, panneaux solaires...), de réaliser et de poser des réseaux de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), d'installer et de brancher des matériels électriques et de régulation. Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour gérer la maintenance de l'ensemble (changement d'une pièce, entretien courant et rénovation) et pour informer les utilisateurs (présentation de l'installation et des consignes d'exploitation).

## Contenu de la formation

**Domaine Général**

- Français – Histoire Géographie
- Mathématiques – Sciences
- Economie familiale et sociale, législation du travail
- Langues Vivantes : Anglais
- Art appliqués et cultures artistique
- EPS

**Domaine Professionnel**

- Analyse d'une situation professionnelle
- Réalisation d'ouvrages courants
- Vie sociale et professionnelle
- Contrôle, mise en service
- Prévention Santé Environnement

## Poursuite d'études

- Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- BP Métiers de la piscine
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- CS Maintenance en équipement thermique individuel

# Infos pratiques

## Pré-requis

Après une 1ère année de CAP en scolaire

## Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

## Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 1 an après une 1ère année de CAP en scolaire avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (420 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en Mixité

## Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

## Méthodes mobilisées

Présentiel

## Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)